

Une banque de données pour venir en aide aux entrepreneurs

Autor(en): **Menthonnex, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **39 (1981)**

Heft 1

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-138672>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une banque de données pour venir en aide aux entrepreneurs

Jean Menthonnex,
D^r ès sciences économiques,
Ingénieur-conseil indépendant,
Chexbres

I. LA SITUATION ACTUELLE

La création d'une entreprise nouvelle ou le développement d'une société existante exigent le regroupement et la coordination de compétences très variées. Ces compétences techniques, commerciales, juridiques, financières, ne sont pratiquement jamais réunies en une seule personne.

L'entrepreneur lucide est ainsi contraint de s'assurer la collaboration d'individus ayant des compétences complémentaires aux siennes. Quelle que soit la nature des collaborations souhaitées, il est actuellement long et difficile d'entrer en relation avec les personnes, physiques ou morales, ayant la complémentarité souhaitée et recherchant, elles aussi, une collaboration.

Que d'heures consacrées à décrire ses besoins aux collaborateurs des chambres cantonales du commerce et de l'industrie, à ceux des banques, des offices de cautionnement mutuel ou des fiduciaires, que de contacts avec des agents d'affaires spécialisés ou avec des notaires pour ne glaner que quelques possibilités de contacts malgré la collaboration compétente de chacun.

II. UN DOMAINE D'APPLICATION DES BANQUES DE DONNÉES

Notre propos est de présenter une application possible des moyens actuels de l'informatique et des télécommunications.

La création d'une «banque de données» — ensemble de fichiers et de programmes coordonnés et structurés, groupés en bibliothèque constituant une banque d'informations à la disposition de nombreux utilisateurs¹ — permettrait à chaque entrepreneur de repérer rapidement les personnes aux compétences complémentaires avec lesquelles il pourrait faire équipe. Un tel outil contiendrait également des informations sur les produits et services qui pourraient être à la base d'une entreprise nouvelle ou sur les caractéristiques des entreprises à remettre. Au vu de la similitude de fonction avec la place publique de la Rome antique, cette banque de données pourrait être baptisée FORUM.

La base de données¹ que nous imaginons pourrait être constituée d'une dizaine de fichiers distincts. Le contenu exact de ces derniers, ainsi que leur structure, devrait faire l'objet d'une étude approfondie, tenant compte notamment des solutions retenues dans la conception des grandes bases de données externes mises depuis quelques années à la disposition du public grâce à des réseaux de télécommunications internationaux² — tel le

système d'interrogation des banques de données EURONET/DIANE de la Communauté européenne, système auquel la Suisse a accès depuis novembre 1980.

Nous pensons principalement aux informations suivantes:

a) Produits et services qui pourraient être à la base d'une entreprise nouvelle

- description brève — dénomination;
- numéro de référence — attribué au moment de l'enregistrement des informations dans la base de données;
- nombre code attribué au propriétaire; les informations détaillées concernant les différentes personnes physiques ou morales touchées par l'un des aspects de la base de données sont regroupés dans un fichier unique, que nous avons appelé «fichier central des noms et adresses»; à chacun des nombres code correspond par ailleurs un compte;
- références (numéros de brevets en particulier);
- description du produit ou du service;
- mots clés³ relatifs à la description du produit ou du service.

b) Entreprises à remettre

- numéro de référence;
- nombre code de la personne ayant fait enregistrer cette information;
- secteur économique principal (selon une liste préétablie⁴);
- autres secteurs économiques touchés (selon la même liste);
- décennie au cours de laquelle l'entreprise a été créée;
- forme juridique;
- région de l'implantation principale;
- autres régions touchées;
- importance du personnel;
- ordre de grandeur du chiffre d'affaires;
- position sur le marché;
- qualifications du personnel dirigeant;
- autres caractéristiques de l'entreprise.

Ces informations, dont plusieurs peuvent être définies sur la base d'un code préétabli, devront naturellement être complétées par les conditions qu'un acquéreur potentiel doit pouvoir remplir:

- ordre de grandeur du prix de reprise;
- autres conditions de reprise;
- degré d'urgence de la transaction souhaitée.

c) Entreprises que l'on cherche à reprendre

La plupart des informations sur les entreprises que l'on cherche à reprendre étant de même nature que les informations contenues dans le fichier précédent (entreprises à remettre), il serait souhaitable de structurer de manière identique les parties de fichier correspondantes.

De nombreuses personnes souhaitent, en particulier lors du développement de petites entreprises, s'associer avec des personnalités aux compétences complémentaires aux leurs. Les deux fichiers suivants pourraient par exemple être mis sur pied:

d) Profil des personnes cherchant une collaboration

- numéro de référence;
- nombre code permettant l'accès au fichier central;
- âge;
- sexe;
- état-civil;
- nationalité;
- région du domicile;
- spécialité(s) à exploiter dans le cadre d'une collaboration (selon un code préétabli vraisemblablement);
- formation;
- connaissances linguistiques;
- expériences professionnelles;
- type de collaboration souhaitée (selon un code préétabli prévoyant aussi bien des associés durables que des conseillers externes prêts à accepter un mandat particulier);
- conditions souhaitées de collaboration.

e) Profil des associés recherchés

Ce fichier devrait contenir des informations de même nature que le précédent ; il devrait donc être structuré d'une manière identique.

Ainsi que les autres contributions de ce dossier le montrent, les entreprises, en particulier petites et moyennes, ont parfois de graves problèmes de financement à certains stades de leur développement. Nous pensons qu'une banque de données, du genre de celle décrite ici, pourrait rendre un service très appréciable dans ce domaine en permettant de faciliter le contact entre l'entrepreneur et les personnes — physiques ou morales — prêtes à participer à un financement.

Là également, il devrait être possible de travailler avec deux fichiers structurés d'une manière semblable:

f) Financements recherchés

- numéro de référence;
- nombre code permettant l'accès au fichier central;
- montant du financement recherché;
- capitaux nationaux ou origine indifférente;
- fractionnement possible du montant recherché;

- forme (prêt, prise de participation, ...);
- durée souhaitable du financement;
- forme et ordre de grandeur de la rémunération prévue;
- informations sur l'entreprise (secteur(s) économique(s), implantation géographique, taille, position sur le marché, ...) en adoptant si possible la même structure que celle des fichiers b) entreprises à remettre et c) entreprises que l'on cherche à reprendre;
- motivation à la base de cette recherche de fonds;
- s'il y a lieu, le genre des garanties qui pourraient être proposées.

g) Financements proposés

Des informations de même nature que celles du fichier précédent permettraient de cerner les possibilités et les conditions posées par des investisseurs potentiels.

L'implantation géographique d'une entreprise ou d'une partie de celle-ci a des conséquences multiples. Là encore, il semble intéressant de travailler avec deux fichiers complémentaires présentant respectivement les demandes et les offres:

h) Implantations recherchées

- numéro de référence;
- nombre code permettant l'accès au fichier central;
- type de bien immobilier recherché (terrain, usine, entrepôt, locaux administratifs, locaux de vente, ...);
- forme de jouissance (achat, location, ...);
- contraintes géographiques à respecter;
- autres caractéristiques souhaitées (taille, valeur maximum, ...).

i) Implantations proposées

Des informations de même nature permettront aux communes, aux sociétés immobilières ou à certains propriétaires de faire connaître les possibilités d'implantation d'entreprises qu'ils peuvent proposer.

Le fichier central des noms et adresses (avec, grâce à l'emploi de mots-clés, un accès interdit aux utilisateurs de la banque de données) permettrait à l'entreprise propriétaire de la banque de données de gérer tous les aspects économiques liés à son exploitation. Ainsi que nous le verrons ultérieurement, ce fichier pourrait être géré tout à fait indépendamment; son contenu pourrait être le suivant:

j) Fichier central des noms et adresses

- nombre code permettant d'effectuer le lien avec les autres fichiers;
 - éventuellement: nom de la personne morale;
 - nom et prénom de l'individu concerné (ou représentant la personne morale);
 - adresse complète;
 - informations comptables (ensemble des informations nécessaires pour effectuer la facturation des services fournis par l'entreprise propriétaire de la banque de données).
-

Ainsi que nous l'avons mentionné au début, cette brève description des fichiers ne tient pas compte des contraintes éventuelles imposées par les choix techniques qui seront effectués. Il peut donc s'avérer préférable de regrouper différemment le contenu des fichiers. Il sera également important d'avoir imaginé quelles peuvent être les adjonctions ultérieures afin de prévoir, lors de la conception de base de la banque de données, la manière d'intégrer ces nouvelles informations. L'important à nos yeux est de prendre conscience de l'efficacité d'un tel outil, qui permettrait d'effectuer des tris très rapides selon de nombreux critères différents.

Il serait par exemple très simple de sélectionner en quelques secondes toutes les industries métallurgiques qui sont à remettre en Suisse romande et qui ont un chiffre d'affaires annuel supérieur à deux millions de francs — pour autant naturellement que les informations contenues dans la base de données recouvrent toute la Suisse romande.

III. LA MISE EN ŒUVRE DE CETTE BANQUE DE DONNÉES

Choix techniques

Le succès d'une telle réalisation dépendra en particulier de la facilité d'accès qu'elle offre; il est important qu'un particulier puisse consulter sans difficulté, et à un coût raisonnable, ces informations.

Deux approches nous semblent intéressantes: le chargement de la banque de données sur un central VIDEOTEX ou l'accès au réseau de transmission EURONET/DIANE. Nous allons nous restreindre à une description rapide de ces choix, tout en recommandant au lecteur qui souhaiterait imaginer d'autres voies de se rapporter à la littérature spécialisée, tel le rapport «Télécommunications objectifs 2000» rédigé par le groupe de prospective du Centre National Français d'Etudes des Télécommunications et rendu public récemment⁵.

La solution Vidéo interactif

Le VIDEOTEX est un système de communication et d'information interactif utilisant le réseau téléphonique commuté pour la demande et la transmission d'informations. Après la Grande-Bretagne, où un système équivalent nommé PRESTEL est déjà opérationnel, les

PTT suisses⁶ sont en train d'effectuer un essai pilote auquel peuvent participer les fournisseurs d'informations potentiels. Par ailleurs, les PTT suisses participent aux travaux de normalisation internationale, dont l'objectif est une solution européenne commune. Dans sa version la plus évoluée, ce système permet d'utiliser comme terminal pour l'interrogation de banques de données en mode conversationnel (dialogue) un clavier et un poste récepteur TV pour la couleur équipé d'un décodeur Vidéotex. Si les résultats des essais sont satisfaisants, il sera possible à chaque abonné, d'ici quelques années, d'avoir accès à trois types de bases de données :

- informations générales (résultats sportifs, informations locales et politiques, résultats des loteries, listes d'adresses des autorités avec heures d'ouverture des bureaux, horaires des transports publics, météo, listes professionnelles, petites annonces, offres et demandes d'emplois, etc.);
- communications transmises d'un abonné à l'autre (vœux, commandes, réservations, messages en cas d'absence, etc.);
- dialogue avec l'ordinateur (calculs, cours de formation, jeux, etc.).

La banque de données que nous proposons pourrait être de ce troisième type.

La solution Euronet/Diane

EURONET est un réseau de télécommunications européen, créé en 1975 par décision du Conseil des ministres de la Communauté économique européenne et mis en place par les administrations des Postes et Télécommunications, afin de permettre un accès conversationnel et sûr aux bases de données par terminal d'ordinateur. Parallèlement à Euronet, il existe d'autres réseaux mondiaux (TYMSHARE, TYMNET, DATEX, ESANET, TRANSPAC, ...), qui sont en majorité privés et américains.

Bien que la Suisse ne soit pas membre de la Communauté, l'entreprise des PTT participe au système Euronet. Le «nœud» suisse du réseau, installé à Zurich, comprend à la fois le point d'accès des utilisateurs situés dans notre pays et l'accès au réseau international ; il a été mis en service en novembre 1980. L'accès au réseau Euronet peut se faire par le réseau téléphonique public ou par raccordement direct (la vitesse de transmission pouvant aller, dans ce cas, jusqu'à 9600 bits par seconde).

DIANE⁷ est un groupe de «centres serveurs» qui distribuent leurs bases de données en utilisant le réseau Euronet. A ce jour, 25 serveurs répartis dans toute l'Europe offrent l'accès à plus de 150 bases de données différentes.

L'encyclopédie des systèmes d'information⁸ répertorie toutes les bases de données auxquelles il est possible d'avoir accès ; l'édition de 1974 décrit déjà environ quatre cents bases de données externes auxquelles il est possible d'accéder par télétraitement.

Afin de mieux comprendre la répartition des tâches entre les nombreuses entreprises qui peuvent collaborer au sein d'un réseau international de télécommunications, présentons le cas de Radio-Suisse S.A., entreprise qui rejoindra au début de 1981 le groupe des 25 serveurs offrant leurs informations au travers du réseau Euronet :

Radio-Suisse S.A. a décidé de développer un nouveau système d'information automatisé, baptisé DATA-STAR; cette entreprise fournira et entretiendra l'infrastructure informatique nécessaire. Les programmes de base destinés à faire fonctionner l'ordinateur — le logiciel — seront fournis par une entreprise américaine expérimentée dans ce type d'application informatique (Bibliographic Retrieval Systems Inc. à New-York) alors que la commercialisation sera confiée à une autre entreprise, anglaise, spécialisée (Predicasts International Inc.). Radio-Suisse S.A. pourra, sur cette base, collaborer avec différents propriétaires de bases de données, lesquels accepteront de mettre à disposition des utilisateurs d'Euronet les informations contenues dans leurs bases de données à des conditions financières précisées de cas en cas.

Une des solutions qui s'offrira donc à la société qui réalisera une banque de données du type de celle que nous décrivons dans cet article, le «producteur de la banque de données», est de faire charger sur l'ordinateur de Radio-Suisse S.A. l'ensemble de ses fichiers, puis de faire parvenir à cette entreprise, chaque quinzaine par exemple, une bande magnétique sur laquelle sont mémorisées toutes les modifications à apporter à la banque de données dont elle est propriétaire.

Une comparaison des possibilités techniques et des incidences économiques devrait être faite le moment venu afin de donner la préférence à la solution Vidéotex (en test actuellement) ou à une solution de type Euronet/Data-Star. Il est par ailleurs possible que, dans une première étape, une banque de données développée sur un ordinateur disponible en Suisse romande, avec des possibilités limitées de télétraitement, soit la seule solution économiquement viable. Même dans une telle situation, il est important d'avoir à l'esprit les élargissements ultérieurs possibles grâce à l'une ou l'autre des voies proposées.

Exploitation commerciale

Les options commerciales possibles étant très nombreuses et fortement liées aux choix techniques effectués, nous nous bornerons à en mentionner quelques aspects:

- Les personnes qui souhaitent mettre une série d'informations dans l'un ou l'autre des fichiers de la banque de données devront être guidées, parrainées, afin d'utiliser correctement, et au mieux, les possibilités du système. Cette phase devrait faire l'objet d'une facturation modeste, destinée à couvrir les frais engendrés par l'assistance nécessaire. Cette assistance pourrait, entre autres, être prise en charge par des chambres cantonales du commerce et de l'industrie.
- L'interrogation de la banque de données, par un public le plus large possible, s'effectuerait selon les règles déjà expérimentées et en vigueur dans les réseaux internationaux. Les tarifs choisis pourront avantager les utilisateurs réguliers, ainsi que les membres des associations collaborant au projet.
- Lorsqu'un usager a trouvé une information intéressante dans l'un des fichiers de la banque de données, le nom et les références exactes — contenus dans le «fichier central des noms et adresses», dont l'accès est réservé — lui seraient communiqués moyennant facturation complémentaire.

Etapas de réalisation

Un tel projet pourrait être réalisé par exemple sur la base d'une initiative privée, avec le soutien d'une chambre cantonale de commerce et le concours d'une Haute Ecole romande, laquelle pourrait mettre ses équipements informatiques à disposition, en échange peut-être d'un accès aux informations à des conditions plus intéressantes.

Une phase test, avec création d'un nombre restreint de fichiers, dans lesquels seraient chargées quelques données réelles, permettrait de mieux cerner l'intérêt de cette banque de données et de définir l'ampleur souhaitable de ce projet: est-ce une banque de données qui devra rester à l'échelle d'un canton ou, mieux, de la Suisse romande? Est-ce une occasion privilégiée qui est offerte à une entreprise suisse (ou à un groupe d'entreprises) de s'implanter dans toute l'Europe grâce à ce créneau, certes limité, qui présente l'intérêt de se situer au cœur des échanges mondiaux d'informations?

IV. QUELQUES DÉVELOPPEMENTS POSSIBLES

Complémentairement à l'expansion géographique mentionnée ci-dessus, de nouveaux fichiers pourraient, progressivement, enrichir la banque de données; énumérons en vrac quelques idées:

- Les fichiers d) profil de personnes cherchant une collaboration et e) profil des associés recherchés, pourraient être complétés par des fichiers: offres et demandes d'emplois. L'efficacité des sélections effectuées par une banque de données dans ce domaine entraînerait vraisemblablement un transfert important des recettes actuelles des milieux de la presse écrite vers ce nouveau média.
- Les fichiers h) implantations recherchées et i) implantations proposées, pourraient être élargis à toutes les transactions immobilières touchant les entreprises (et même à plus long terme les particuliers).
- Des fichiers complémentaires pourraient reprendre avec une efficacité accrue toutes les activités du service «Interentreprise» des chambres de commerce (coopération, bourse de la sous-traitance, participation, reprise, bourse des déchets, à louer, à vendre).
- Dès que l'accès à une telle banque de données sera suffisamment aisé pour le grand public, les secteurs «achat» et «vente» des petites annonces de périodiques pourront être repris intégralement.

L'enjeu économique est tel que les principaux groupes de presse internationaux se sont certainement déjà mis au travail dans cette voie. Bien que ne disposant pas encore des fruits du groupe de travail de la «Société d'Etude de la Prévision et de la Planification» consacré à une étude de la place que pourraient avoir les télécommunications dans l'avenir industriel de la Suisse romande, groupe de travail qui vient de commencer ses travaux, nous sommes enclins à croire que la banque de données que nous proposons pourrait être développée au niveau international par une entreprise suisse (ou un groupe d'entreprises) qui l'aurait, dans une première phase, réalisée et testée à une échelle régionale.

Une banque de données ne remplacera jamais la créativité et la clairvoyance des hommes d'action. Nous pensons néanmoins que sa réalisation fournirait un outil nouveau et nécessaire aux entrepreneurs de notre pays. Elle devrait permettre, en particulier, de développer de nouveaux moyens de financement en offrant la possibilité aux chefs d'entreprises d'entrer en relation directe avec certains particuliers prêts à prendre en charge des financements que les établissements bancaires ne peuvent pas toujours assurer.

¹ La littérature spécialisée donne diverses définitions des termes banque et base de données ; nous avons pour notre part retenu les définitions d'André Le Garff (*Dictionnaire de l'informatique*, PUF, Paris, 1975, 570 p.) qui distingue la « banque de données » de la « base de données » — ensemble structuré de fichiers regroupant l'information nécessaire au traitement d'une ou plusieurs applications internes à une entreprise. (D'autres auteurs distinguent les bases de données : « ensemble de références bibliographiques » des banques de données ; « ensembles des données numériques, quantitatives ou qualitatives, apportant une information finale »).

² Cf. J. Menthonnex : « Quelques domaines d'application actuels des bases de données », *Semestre ESIG*, Lausanne, n° 10, printemps 1980, pp. 9-14.

³ Selon le type de programmes informatiques développés ou acquis pour gérer la banque de données, cette dernière rubrique est peut-être superflue, les tris sur des mots ou des parties de mots pouvant parfois être effectués à partir du texte descriptif complet.

⁴ Nous préconisons, chaque fois que cela est possible sans appauvrir considérablement l'information, l'usage de codes se référant à des listes préétablies. Bien que les moyens informatiques modernes permettent d'effectuer de nombreux tris sans avoir à définir de tels codes au préalable, nous estimons que ces derniers sont intéressants pour les facilités qu'ils procureront le jour où les propriétaires de la banque de données désireront offrir à leurs clients la possibilité de travailler au choix en plusieurs langues ; la traduction est, par cette voie, considérablement facilitée.

⁵ Sous la direction d'Albert Glowinski : « *Télécommunications objectifs 2000* », Dunod, Paris, 1980, 284 p.

⁶ Cf. Direction générale des PTT, téléinformatique : « *Vidéotex* », ET-80, 8 p.

⁷ DIANE : Direct Information Access Network for Europe.

⁸ *Encyclopedia of Information Systems and Services*, Michigan City, Anthony T. Kruzas Associates, University of Michigan, 1974 (2^e édition), 1271 p.